

# 1948 – 1969....le sport sans la paroisse... 1972

28 Mars 1942

M. Thony Bernard, Président de l'Étoile de Montaud  
48 rue des Écoles, Montaud

M. le Secrétaire d'État à l'Éducation Nationale  
et le Jeunesse

Objet :  
Demande d'agrément

Monsieur le Secrétaire d'État

Je vous prie de bien vouloir agréer la demande d'agrément que j'ai l'honneur de vous adresser en vertu de l'Article 4 de l'arrêté ministériel du 2 octobre 1948, en ce qui concerne l'association d'éducation générale et de sports dénommée "Étoile de Montaud" et créée le 15 Mars 1942 (N° 593 au 31 Mars 1942).

L'Étoile de Montaud est une association de jeunes gens et de jeunes filles, qui ont pour but de promouvoir le sport et l'éducation physique, et de favoriser le développement de la culture physique et sportive de nos jeunes.

Bonne nuit,  
Thony Bernard, Président de l'Étoile de Montaud

28.3.42

Notes jointes  
Statuts de l'association en 2 exemplaires  
Copies de l'arrêté ministériel du 2 octobre 1948  
Copie du règlement intérieur  
Rapport de la commission de l'Étoile de Montaud

Brouillon de lettre de 1942 : première demande d'agrément qui n'a sans doute pas abouti puisque le premier agrément connu date de 1956 !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

PARIS, le 20 JANV 1956

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

1<sup>er</sup> BUREAU

NOTIFICATION D'AGREMENT

L'agrément ministériel, prévu à l'article 4 de l'arrêté ministériel du 2 octobre 1948, est, par décision de ce jour, accordé sous le N° 14.710 au groupement dit :

ÉTOILE DE MONTAUD

siège social : 18, Place Girodet

À SAINT-MÉLÉRIE (Loire)

pour la pratique des sports suivants :

ATHLÉTISME  
BASKET-BALL  
Gymnastique  
TENNIS DE TABLE

sous réserve de la mise en conformité de ses statuts avec les dispositions des arrêtés ministériels du 6 Juin 1949 (r. c. du 20-1-1949), du 25 février 1952 (r. c. du 20-2-1952) et du 23 avril 1954 (r. c. du 2-4-1954).

Pour le MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, Pour le DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, LE SOUS-DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS :

Académie de LYON

J. LACARANCE



Un groupe du tennis de table dans les années cinquante



Les Lierres, origines de la gymnastique féminine

**J.-P. PLANFORET (E. Montaud) sélectionné pour l'équipe de France de la F.S.F.**

La Loire, qui est un des bastions du basket-ball français, a déjà fourni de nombreux joueurs aux équipes nationales. Elle va s'enrichir d'un nouvel international : Jean-Paul Planforet, de l'Étoile de Montaud, qui vient d'être retenu dans l'équipe de France F.S.F. qui participera, du 10 au 20 juillet à Vienne (Autriche), aux Jeux européens de la F.I.C.E.P.S.

Dans cette sélection opèrent les Domois (Marsais, Jumeaux, Bagaudais, Schœl, Dupuis, Besnon (Vichy), Larque (J.S.A. Bourdeaux), Beault, Lassalle (G.E.S. Tours), Lesmenoux (Champanne) et Boucous (C.S. Nantes), deux joueurs entrés sur le plan national.

Une belle reconnaissance et une belle récompense pour le sympathique Jean-Paul (24 ans), qui fut déjà sélectionné de la Loire en cadets et en juniors, et qui, cette saison fut l'homme de base de l'équipe de Montaud qui s'est qualifiée pour le championnat de l'Yvernois et, en F.S.F. a remporté le titre départemental.

Une belle récompense aussi pour les dévoués dirigeants de l'Étoile de Montaud qui ont toujours œuvré pour les jeunes.



Accès à la compétition internationale en basket



La fanfare

1960 : un regroupement festif

Championnat de France F.S.C.F. 1951



Stansbourg juillet 1951  
Raymonde Jouve (à g.) va gagner le 80 m. haies.

1951 : une athlète championne du 80m haies

